



PROCES VERBAL  
N°08/CNCMP/2016  
DU 24/02

L'an deux mille seize et le mercredi vingt-quatre Février à douze heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

**Etaient présents :**

- Mohamed Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

**Etait absent**

- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DU SECTEUR RURAL**

*1°-Examen du* complément d'informations demandant la non objection sur le projet d'avenant au marché relatif à l'acquisition de cinq (05) véhicules pick up, portant modifications partielles des spécifications techniques, *réf lettre n°086/CPMP/Sr* reçue le 22 Février 2016.

**Décision**

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer sans incidence financière.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SNDE**

*2°-Examen du* rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt relatives au recrutement d'un ingénieur-conseil pour le contrôle des travaux d'AEP des centres ruraux du lot 1.2 du projet Dhar, *réf lettre n°0134/CPMP/SNDE* reçue le 12 février 2016

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit rapport d'évaluation des manifestations d'intérêt sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETE**

*3°-Examen de la demande de la CPMP/Ssouf d'annuler l'appel d'offres relatif à la construction de trois parcs dans la ville de Nouakchott, réf lettre n°092/CPMP/Ssouf reçue le 22 février 2016.*

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur la demande de la CPMP/Ssouf d'annuler ledit appel d'offres.*

*4°-Examen des projets de marchés relatifs à l'acquisition de véhicules et de motos au profit de TEKAVOUL (lot 4) réf lettre n°093/CPMP/Ssouf reçue le 22 février 2016.*

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec CFAO pour un montant de 7.650.000 UM HT avec un délai de livraison immédiate sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

*5°-des projets de marchés relatifs aux travaux de construction de vingt postes de santé dans certaines wilayas du pays (lots 1, 2,3, 4et lot 7), réf lettre n°093/CPMP/Ssouf reçue le 22 février 2016.*

Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur lesdits projets de marchés à passer comme suit :*

- *Lot 1 : construction de 03 postes de santé avec le groupement Ets Chamekh Ould Ahmedou/Ets Ichragh pour un montant de 91.512.153 UM TTC et un délai de quatre (04) mois ;*
- *Lot 2 : construction de 04 postes de santé avec l'Ets Ahmedou Ould Mohamed Mahmoud pour un montant de 111.700.180 UM TTC et un délai de quatre (04) mois ;*
- *Lot 3 : construction de 04 postes de santé avec EMC pour un montant de 110.025.592 UM TTC et un délai de quatre (04) mois ;*

- *Lot 4 : construction de 02 postes de santé avec le groupement Ets Chamekh Ould Ahmedou/Ets Ichragh pour un montant de 57.900.932 UM TTC et un délai de quatre (04) mois ;*
- *Lot 7 : construction de 02 postes de santé avec l'Ets Ahmedou Ould Mohamed Mahmoud pour un montant de 49.355.343 UM TTC et un délai de quatre (04) mois.*

## COMMISSION DES MARCHES DES SECTEURS DES SERVICES DE BASE ET INDUSTRIES EXTRACTIVES

6°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres techniques et financières relatives à la fourniture, l'installation et la mise en marche d'un laboratoire des produits pétroliers, *lettre n°043/CMSSBIE* reçue le 18 janvier 2016.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation proposant l'attribution du marché au groupement TROUVAY ET CAUVIN SENEGAL-INGECOMA pour un montant de 516.811.404 UM TTC avec un délai d'exécution de 182 jours.*

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DE LA SOMELEC

7°/-*Examen* du projet de marché relatif à la construction de la ligne 225 kv entre Nouakchott et Nouadhibou (lot 1), *réf lettre n°202/CPMP/SOMELEC* reçue le 23 février 2016.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec le groupement NPW/PEMCO/CTI/JPCPL/ESPL pour un montant hors taxes de 134.585.409,13 USD et 3.963.857.094 UM avec un délai de réalisation de vingt-quatre (24) mois sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

8°/-*Examen* du rapport d'évaluation des offres financières relatives au projet de développement du système électrique de la zone Est, *réf lettre n°205/CPMP/SOMELEC* reçue le 23 février 2016.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres financières sous réserve de l'accord de bailleur de fonds.*

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

9°/-*Réexamen* du projet d'avenant au marché relatif au redéploiement des équipements d'imagerie médicale initialement destinés au centre national d'urgence vers l'Hôpital de Zouerate.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer avec CDI pour un montant 7.961.000 UM TTC.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE

Les Membres du Comité Permanent

- Mohamed Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Ould Hamed
- Ciré Amadou
- Raifa mint Kassim
- Maalouma Limam Dahi

